

*d'Or*, pour les eaux fangeuses de la Seine et le très médiocre fromage de *Brie*. Lorsque plus tard il vit disparaître les *bêches* de la Saône et leurs illustres nageurs, lorsque les campagnes furent dépoétisées par les omnibus et les chalets anglois, lorsque les marchands de comestibles et les pâtisseries se munirent d'huîtres et de brioches de Paris, son découragement fut complet; il faillit abandonner la rue Tramassac, pour se retirer en Algérie ou à Vernaison. Mais un beau jour, il lut dans un journal, bien qu'il n'en lût guère, qu'on avoit débaptisé la montée de *Tire-Cul*, la rue de l'*Enfant qui pisse* et le quai *Villeroy*; il en eut une attaque dont les suites finirent par le mener à Loyasse, heureux d'y aller chrétiennement, sans être traîné dans un corbillard et escorté par des fiacres. Pendant sa maladie, il racontoit ses douleurs à un vieux prêtre, épave comme lui du temps passé, sachant à fond toutes les rubriques de la liturgie lyonnaise et disant toujours, en parlant de l'archevêque : *Monseigneur le Primat de France*. Violette mourut pauvre, car il ne comprit jamais ce que c'étoit que les affaires et donnoit beaucoup. En 1835, on expropria sa maison (2) pour aligner la rue. Il plaça le capital chez un notaire, ne trouvant plus de maison à acheter au prix de son indemnité. Le notaire fit banqueroute, et il ne sauva que la moitié de la somme, avec laquelle, à force de privations, il put se scutenir, n'ayant pour commensal qu'un barbet boiteux, le dernier des barbets et des amis fidèles. »

Dans ses PETITES NOUVELLES LYONNAISES et ses FRAG-

---

(2) M. Morel de Voleine possédait une maison, au coin de la rue Grenette et du quai Saint-Antoine. Il dut la démolir et la rebâtir, pour cause d'alignement.